La Gabare

N° 47 Décembre 2010

Bulletin municipal de Nuillé sur Vicoin

L'inscription sur les listes électorales

Page 6

Page 9

Pour réduire notre empreinte écologique, trions

Sommaire

La Gabare

Page 2
Adresses utiles

Page 3
Edito

Page 4
Infos mairie

Page 5
Le recensement, un acte civique

Page 6
Les listes électorales
Le R.A.M.

Page 7
Arrêté municipal
Tarifs accueil loisirs

Page 8
Calendrier des fêtes

Page 9
Trions nos déchets

Page 10
Bibliothèque municipal

Page 11-12
Ecole Victor Hugo

Page 13-14
Ecole Notre Dame

Page 15
Cyclo-club, Tennis de table, Nuillé 0-100

Page 16
Comité de jumelage
Troupe Tournesol
Concert de guitares

Page 17
Nouveaux services
France ADOT

Page 18-19
Un peu d'histoire

Page 20
Environnement
Téléthon
Infos dernière minute

Pour contacter la mairie

Jours et heures d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Jeudi : 8h30 à 12h

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Adresse courrier postal

MAIRIE
28 rue de la mairie
53970 NUILLE SUR VICOIN
Téléphone 02 43 98 39 22
Télécopie 02 43 98 03 57
courrier mail : nuillesurvicoin@wanadoo.fr
site : http:/nuille-sur-vicoin.monclocher.fr

Les adresses utiles

DIRECTION SOLIDARITE 53 :Tél : 02.43.59.94.59 Assistante sociale et puéricultrice : Mme Bérengère ALMIN

Médecin : Y. CHALOPIN 02.43.98.07.37

Infirmière à domicile : I. DUFRAISSE 02.43.37.06.62

Masseur - kinésithérapeute à domicile : N. MÊME 06.11.33.63.93

TAXI-AMBULANCES BELLANGER : 02.43.98.04.81

Relais Assistantes Maternelles : Tél : 02.43.98.39.22 (mairie),
Email : ram.nma@gmail.com

Pompiers :18

Gendarmerie nationale : 17

SAMU : 15

Centre anti poison : CHU Angers au 02 41 48 21 21

Demandeur emploi : Pôle emploi Laval Beck
63 rue Adolph Beck BP 10209 53010 LAVAL Tél : 3949

CIJ : Place du 18 juin 1940 LAVAL, 02 43 49 86 55
Lundi et mercredi : 13h à 18h
Mardi, Jeudi et vendredi : 9h à 12h et 13h à 18h

Pensons

à ceux et à celles qui vivent seuls.

Le grand froid vient de faire son apparition, se substituant à la relative douceur que nous connaissions depuis quelques mois, devançant l'hiver du « calendrier » de quelques semaines. Pensons à ceux et à celles qui vivent seuls en les visitant régulièrement pour s'assurer qu'ils vont bien et n'ont besoin de rien.

Il n'y a pas eu de grandes constructions en 2010 mais des aménagements indispensables. La maison d'« Isidore LEMONNIER » (face au cimetière) a été démolie et le Conseil Général va entreprendre début 2011 l'aménagement du virage.

Nous pourrons ensuite faire le chemin piétonnier qui conduira au cimetière, ainsi que le parking.

Les deux immeubles « HLM » de la rue Neuve, âgés d'une quarantaine d'années vont être démolis dans quelques jours, le remplacement va être étudié avec Mayenne Habitat.

La bibliothèque, devenue trop petite va être installée début 2011 au Centre de Loisirs. Les travaux sont en cours. Sa superficie va doubler et nous espérons que le nombre de lecteurs va augmenter sensiblement.

Enfin, le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) va être remplacé, pour se conformer à la réglementation par le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) dont l'étude est assez longue (et lourde en procédure). La population et les professionnels seront largement consultés.

Il me reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et une excellente année 2011 : santé, bonheur, richesse (pourquoi pas ?). Que 2011 soit meilleure que 2010 et moins bonne que 2012 !

Michel DESPREZ

Maire

Permanence des élus de 10h à 12h

Samedi 5 février :

Christophe de ROINCÉ

Samedi 5 mars :

Maryse ROUCHET

Samedi 2 avril :

Michel DESPREZ

Samedi 7 mai :

Paul FOLLIOT

Samedi 11 juin :

Valérie RAIMBAULT

Etat civil

Naissances

LELIÈVRE Clara, Zoé, Adeline 31 mai 2010
LEMAIRE Axel, Stéphane, Maurice 02 juillet 2010
GODEL Loucas, Julien, Fabien 14 juillet 2010
LEMAIRE Erell, Justine, Jeanne 15 juillet 2010
BIGNON Maëlys, Cassandre, Zoé 15 août 2010
DIDIER Mélyne, Laure, Lucy 04 octobre 2010
MEIGNAN Antoine, Roger, Arthur 12 octobre 2010

Mariages

GUILLON Baptiste, Marcel, Roland et BOUVET Nadine, Laurence, Pierrette
24 juillet 2010

LEMOINE Yohan, Patrick et VÉRON Hélène, Patricia, Isabelle
21 août 2010

ROY Anthony, Claude et COTTEREAU Mélanie, Béatrice, Julie
25 septembre 2010

Décès

BELLANGER Jean-Pierre, Albert, Georges 30 juillet 2010

LOYANT Amédée Joseph Ange Marius 05 août 2010

HUNAULT Jean-Claude, Albert, Joseph, Victor 25 septembre 2010

A NOTER

Déjections de nos amis les chiens.

Les chiens sont souvent d'agréables compagnons mais ils ont le défaut de déposer leurs excréments un peu partout notamment sur le plateau sportif près des écoles et à l'espace du Luget. Afin de préserver ces lieux de jeux et de détente, une réglementation va être mise en place prochainement.

Colis de Noël

L'équipe du CCAS prépare les traditionnels colis de friandises pour nos ainés. Elle effectuera la distribution auprès des bénéficiaires le vendredi 24 décembre en fin de matinée. En cas d'absence ce jour-là merci de prévenir la mairie.

(Tel : 02.43.98.39.22)

Le recensement: un acte civique

Le recensement des Nuilléens se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011. Objectifs et explications sur le déroulement de l'enquête.

Opération placée sous la responsabilité de l'Etat, le recensement permet de connaître la population de la France et de ses communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens… Il apporte également des informations sur le nombre et les conditions de logements. Les résultats éclairent les décisions des pouvoirs publics, des professionnels, des entreprises et des associations pour mieux répondre aux besoins de la population.

L'agent recenseur

Recruté et encadré par la commune, il possède une carte tricolore avec sa photo et signée du Maire. C'est à partir du 20 janvier que l'agent recenseur vous déposera à domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information. Il récupérera le questionnaire une fois rempli.

Le recensement : un respect de la vie privée de chacun

Le recensement respecte les procédures approuvées par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Vos réponses, totalement confidentielles, sont transmises à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Catherine, coordonnatrice communale, à la Mairie au 02.43.98.39.22.

CALENDRIER DES COLLECTES D'OBJETS ENCOMBRANTS ET DE DECHETS VERTS 2011

ACCES RESERVE AUX PARTICULIERS

Commune de NUILLE SUR VICOIN

Station d'épuration – site ouvert – non surveillé

Mise en place de la benne le vendredi après midi avant 17 h) reprise le mardi matin sur le site de la station d'épuration

Déchets verts, 1 fois par semaine
Du samedi matin jusqu'au lundi après midi
du 2 avril au 29 octobre

- 2-9-16-**23***-30 avril
- 7-14 -21 -28 mai
- 4-**11***-8-25 juin
- 2-9-16-23-30 juillet
- 6-**13***-20-27 Août
- 3-10-17-24 septembre
- 1-8-15 -22-29 octobre

*Attention fin de semaine avec jours fériés avant ou après.Pour ces dates, les dépôts se font exclusivement le samedi

A NOTER

Jardins Familiaux

La commune possède deux terrains utilisables en jardin (145 et 310m²).

Si vous êtes intéressé, prendre contact avec la mairie au 02.43.98.39.22.

L'inscription sur les listes électorales

Les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars 2011. A cette occasion, voici un petit rappel concernant l'inscription sur les listes électorales.

Votre demande d'inscription peut être déposée à tout moment de l'année en Mairie. Sachez toutefois que si vous faites votre démarche avant le 31 décembre 2010, vous pourrez voter à compter du 1er mars 2011. Par contre, si vous la faites après le 31 décembre, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter qu'à compter du 1er mars 2012. Vous conserverez cependant la possibilité de voter en 2011 dans votre ancienne commune d'inscription.

Comment sont actualisées les listes électorales ?

A chaque bureau de vote correspond une liste électorale. Toutes les listes électorales font l'objet d'une révision annuelle entre le 1er septembre et le 28 février. Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter. A compter du 10 janvier, les services municipaux affichent en Mairie, pendant 10 jours, un tableau rectificatif des listes électorales qui peut, pendant cette période, être contesté.

Quelle sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire ?

Grâce à une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité, vous pourrez justifier de votre majorité, ainsi que de votre nationalité française. Il vous faudra également prouver votre attache avec la commune grâce à un avis d'imposition, des quittances de loyer, d'eau de gaz ou d'électricité.

Réinscription et radiation

Le principe de permanence des listes fait que vous n'avez pas à vous réinscrire chaque année. Cependant, si vous déménagez dans une autre commune, vous devez vous réinscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune. De ce fait, votre radiation se fera automatiquement dans l'ancienne. De plus, si vous déménagez dans la même commune, signalez juste votre nouvelle adresse en Mairie.

Inscription des jeunes de 18 ans

Les jeunes peuvent faire la démarche de venir s'inscrire en Mairie. Ils peuvent être aussi inscrits d'office, par le biais de l'INSEE.

Pour tout renseignement concernant l'inscription sur les listes électorales, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la Mairie au 02.43.98.39.22.

Le début de l'année scolaire 2010-2011 a été marqué par le départ temporaire de la responsable du relais, Mme Séverine Gougeon-Brihault, et l'arrivée de sa remplaçante, Melle Laure Biancat. Depuis septembre, le Relais Assistantes Maternelles propose des animations aux assistantes maternelles et aux enfants autour d'un thème principal « corps et communication ». A l'occasion des fêtes de fin d'année, un spectacle de Noël présenté par les assistantes maternelles de Nuillé, ainsi qu'un goûter de Noël a été organisé à la salle des fêtes de Nuillé début décembre. Ce fut l'occasion de réunir une nouvelle fois les assistantes maternelles des trois communes (Montigné le Brillant, Ahuillé et Nuillé sur Vicoin), les enfants qu'elles accueillent et leurs parents autour d'un temps de partage.

Rappel des horaires

Animation : les lundis des semaines impaires de 9h15 à 11H30.
Permanence RAM tous les jeudis des semaines impaires de 13h30 à 16h00 à la mairie au bureau RAM (entretien sur rendez-vous). ossibilité de contacter le relais au 06.73.13.19.80 jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 16hOO et au 02.43.64.28.76 (uniquement le vendredi) ; ou par email à « ram.nma53@gmail.com ».

Le R.A.M est fermé lors des vacances scolaires.

Verglas et neige

ARRÊTE MUNICIPAL N°29-2010 relatif au verglas et à la neige sur les trottoirs devant les habitations

Le Maire de Nuillé sur Vicoin,

Vu l'article L 2212-2 du Code des Collectivités Territoriales,

Considérant que les intempéries de neige ou verglas peuvent mettre en danger la circulation des piétons sur les trottoirs et en particulier les personnes âgées ;

Considérant que le service municipal n'est pas en mesure dans ces circonstances de déblayer et nettoyer immédiatement l'ensemble de l'agglomération, hormis les voies de circulations ;

ARRÊTE

Article 1er - En cas de neige ou de verglas, il appartient aux propriétaires ou locataires d'immeubles d'assurer, par tous les moyens appropriés (balayage, sel, sable…) le nettoyage ou le déneigement de la partie du trottoir au droit de leur propriété.

Article 2 – Le garde champêtre est chargé de l'éxécution du présent arrêté.

Fait à Nuilé-sur-Vicoin, le 1er décembre 2010

Le Maire,
Michel DESPREZ

Modulations des tarifs accueil de loisirs et périscolaires

La Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne accompagne financièrement les communes qui mettent en place des structures d'accueil et de loisirs. La Commune de Nuillé sur Vicoin reçoit de la CAF des prestations permettant de réduire les tarifs demandés aux familles pour l'ensemble des activités enfance-jeunesse.

A compter du 1er janvier 2010, la CAF modifie les règles de calcul des prestations. Désormais, la modulation tarifaire en fonction des ressources des familles est obligatoire. Le Conseil Municipal a donc adopté, dans sa séance du 22 octobre 2010, deux tarifs pour l'ensemble des services enfance-jeunesse.

Pour toutes les familles imposables, les tarifs actuels restent inchangés. Pour ce qui concerne les familles non-imposables, les tarifs actuels sont réduits de 2%.

Les familles non-imposables seront invitées à fournir au secrétariat de Mairie leur avis de non-imposition afin de pouvoir bénéficier des tarifs minorés.

TARIFS concernés par la modulation	-2%	tarifs actuels 2010
Accueil de loisirs (mercredi et vacances scolaires)		
activité journée 1er enfant	5,49	5,60
activité journée 1er enfant hors commune	6,96	7,10
activité journée 2ème inscription dans la même famille	4,21	4,30
activité journée 2ème inscription dans la même famille hors commune	5,49	5,60
activité 1/2 journée 1er enfant	4,02	4,10
activité 1/2 journée 1er enfant hors commune	5,10	5,20
activité 1/2 journée 2ème inscription dans la même famille	2,74	2,80
activité 1/2 journée 2ème inscription dans la même famille hors commune	4,02	4,10
accueil matin et soir	1,27	1,30
accueil matin ou soir	0,69	0,70
Accueil périscolaires		
accueil matin et soir	1,39	1,42
accueil matin ou soir	0,83	0,85

Calendrier des fêtes

8 janvier :	Galette des AFN
16 janvier :	11 h salle des fêtes - Accueil des nouveaux nuilléens et Vœux du Maire. Tous les nuilléens sont conviés à cette cérémonie.
21 janvier :	AG de la Société de Pêche
22 janvier :	Galette du Cyclo
28 janvier :	Concours de Belote Ecole Notre Dame
4 /5 février :	Bibliothèque animation et spectacle sur le thème du loup
	Exposition à la Bibliothèque
5 février :	1ère ouverture de la truite à l'étang du Vauchoisier
6 février :	AG AFN
13 février :	Repas communal des Ainés
19 **février :**	Soirée repas Ecole Victor Hugo
19 février :	2ème ouverture de la truite
5 mars :	Théâtre Tournesol
12-13 mars :	Théâtre Tournesol
19-20 mars :	Théâtre Tournesol
25 mars :	AG Comité de Jumelage
26 mars :	Soirée Choucroute Nuillé Sports
15 /16 avril :	Bourse au Vêtements Ecole Victor Hugo
1er mai :	Brevet des randonneurs (départ et arrivée à Nuillé)
8 mai :	AFN Cérémonie à Montigné
13 mai :	Spectacle Ecole Notre Dame
18-20 mai ou 25-27 mai :	Théâtre 0-100
4 juin :	Concours de pêche enfants – Etang du Vauchoisier
5 juin :	Accueil d'une délégation de Nuillé le Jalais pour une journée d'échanges et d'amitié
11 juin :	Tournoi interquartiers Nuillé Sports
19 juin :	Fête de l'Ecole Victo Hugo
19 juin :	Repas Société de Pêche
24 juin :	Fête de la musique
26 juin :	Fêtes de l'Ecole Notre Dame à l'hippodrome
2-3 juillet :	Asti'folies à Astillé
25 -29 août :	Réception des allemands de Mittelneufnach
4 septembre :	Foire à la Marabille
17 septembre :	Repas grillade AFN
9-10 octobre :	Courses Hippiques
4 novembre :	AG Cyclo-club
11 novembre :	AFN cérémonie à L'Huisserie
19 novembre :	Soirée Coq au vin Comité de Jumelage
2-3 décembre :	Téléthon
9 décembre :	Spectacle Ecole Victor Hugo
11 décembre :	Repas de Noël Club de la Bonne Humeur

Pour réduire notre empreinte écologique, trions

En 2009, chacun de vous a trié 67 kgs de papiers, cartons, briques alimentaires, acier, aluminium et plastiques, qui, ainsi, ont été recyclés. Bravo et merci. Ensemble, nous allons faire encore plus pour protéger l'environnement.

Ce qui va changer :

A/ Les 2 collectes d'ordures ménagères hebdomadaires en porte à porte disparaissent. Toutes les communes de l'agglo verront passer le camion poubelle 1 fois par semaine. Est-ce un recul ? Non. Une étude de terrain démontre que 65% de la population ne sort pas ses bacs ou sacs au 2e passage. De plus, il a été observé que les bacs sortis sont rarement pleins. Une avancée ? Oui, car la suppression d'une collecte d'OM* libère des moyens financiers qui permettent la mise en place d'une collecte sélective en porte à porte. Tous les foyers de l'agglo vont être équipés de bacs à roulettes. Un grand pas vers plus d'hygiène ! Actuellement, seules Laval et Entrammes en sont dotées.

B/ Collecte sélective en porte à porte. Plus besoin d'aller courir au point d'apport volontaire : tous les foyers de l'agglo seront équipés d'un 2e bac à couvercle jaune qui recevra les briques alimentaires, cannettes, conserves, papier, emballages carton et flacons en plastique. Pourquoi un seul bac ? Parce que les centres de tri ont fait d'énormes progrès et qu'ils sont maintenant extrêmement performants pour faire la distinction entre les emballages. Le consommateur y verra tout de suite son intérêt : 1 seul bac « recyclables », c'est un seul bac à sortir et moins d'encombrement à domicile. Les PAV* ne comporteront plus, alors, qu'un seul bac pour le verre qui demeure traité à part. Il dégrade, en effet, prématurément les véhicules de collecte (un camion coûte près de 150 000€). De plus, aimeriez-vous entendre la mélodie du verre qui se fracasse de pas de porte en pas de porte, tout au long de votre rue… ?

C/ Conteneurs enterrés Ils s'adressent à 2 types d'habitat : les immeubles collectifs et les lotissements (dont le permis de construire en prévoit l'implantation). Les habitants d'immeuble apprécieront la disparition des vide-ordures (source de bruit) et locaux à poubelle (source d'odeurs). Ceux qui trient déjà apprécieront de le faire à un seul endroit (le conteneur enterré) au lieu du bac OM *et du PAV*. Ceux qui ne le font pas encore y sont encouragés d'autant qu'il y aura, à terme, plus de conteneurs enterrés que de PAV. Les zones pavillonnaires vont, quant à elle, perdre la pollution visuelle des bacs à roulette. Leurs habitants gagneront du temps en déposant au même endroit OM et déchets recyclables.

Le calendrier

A partir du 29 novembre, des enquêteurs rendront visite à chaque foyer de l'agglo afin de recueillir des informations pratiques : combien de personnes vivent au foyer ? S'agit-il d'un immeuble ? Y a t'il un gardien qui sort les bacs ? La configuration des lieux permet-elle d'accueillir deux bacs ? Y en a t'il déjà ?… Début Janvier : livraison des premiers bacs. L'enquête continuera. La distribution des bacs sera achevée fin mars. Les habitants livrés de leurs 2 bacs pourront utiliser celui destiné aux OM* dès réception. Celui du tri sélectif sera collecté à partir du printemps 2011. Les situations particulières signalées aux enquêteurs seront examinées par le service « déchets » de l'agglomération.

Les dates précises seront confirmées ultérieurement.

** OM : ordures ménagères*
** PAV : point d'apport volontaire*

Bibliothèque d'hier et de demain

Lorsque vous lirez cet article, la bibliothèque sera en train de vivre ses derniers mois dans les locaux actuels.

Depuis la re-création de la bibliothèque (septembre 2004) nous avions dit que les locaux seraient vitre trop petits, non seulement pour présenter les livres, mais aussi pour accueillir les scolaires, présenter des expositions.

Quelques chiffres pour illustrer ces propos :

- Janvier 2005 : 65 lecteurs ; novembre 2010 : environ 310 lecteurs
- Livres empruntés : 2005 = 3256 ; 2009 = 4514
- Etat de nos fonds : fin 2010, nous allons arriver à 4000 ouvrages.
- Tous les vendredis scolaires : passage de 5 classes (animation, prêts)
- Exposition : aucune

Rassurez-vous, lecteurs ou visiteurs, nous n'irons pas bien loin, puisque nous rejoindrons des locaux proches du Centre de Loisirs (ex-CFP). Un accès direct sera aménagé à partir du parking des écoles. Si tout se déroule normalement, nous espérons vous y accueillir début février.

L'équipe municipale vient donc de faire un choix en ces temps difficiles budgétairement : celui de vous proposer un local qui va doubler votre surface. Un peu plus de 10 000 euros sur 2010/2011 vont être investis dans la rénovation de cette pièce et dans l'achat de matériels divers. Nous espérons que la réalisation sera à la hauteur de vos espérances.

Pour marquer cet évènement, le plus simple et le plus traditionnel serait de faire une inauguration. Ce n'est pas trop compliqué, mais souvent ça manque de convivialité. Notre idée, ce serait d'associer tous les habitants de Nuillé à ce temps fort de la bibliothèque.

Nous souhaiterions que cette inauguration s'articule autour d'une animation. Le Thème envisagé serait le « LOUP » où se mêleraient expositions photos, animation scolaire, soirée contes et « cerise sur le gâteau » le présence de 2 ou 3 loups (des vrais).

Pourquoi le thème du loup ? C'est tout simplement le résultat de rencontres entre des bénévoles et une lectrice passionnée. Cette lectrice nous avait déjà transmis un mémoire de fins d'études sur ce thème (vous pouvez le consulter à la bibliothèque). Maintenant, elle continue ce travail de recherches en y ajoutant une passion photographique. Cette lectrice (vous la croisez souvent dans le bourg ou sur les routes de Nuillé) nous a proposé de nous prêter son exposition de photos. Déjà, merci pour le partage de cette passion. Elle nous a apporté aussi son carnet d'adresses pour l'animation scolaire et la soirée contes.

Cette lectrice, vous l'aurez peut-être reconnue, est Mme DUFRAISSE.

Voilà notre projet. Nous rencontrons actuellement tous les partenaires pour la mise en place. Espérons que le tout va pouvoir se réaliser. Nous ne manquerons pas de vous informer par affichage et voie de presse de cet évènement.

Quelques nouvelles de ce dernier trimestre. Pendant les vacances scolaires, une jeune troupe lavalloise est venue présenter une lecture animée dans le cadre de l'année J-Loup TRASSARD. 25 personnes ont participé à cette animation.

D'autres enfants, dans le cadre scolaire, découvrent des romans. Ils participent aussi à un concours départemental organisé par la Bibliothèque Départementale de la Mayenne.

Une dernière nouvelle : une centaine de livres viennent d'être achetés. Il nous faut maintenant les cataloguer, les couvrir. Alors un peu de patience pour qu'ils apparaissent dans les rayonnages.

Nous recherchons toujours des personnes prêtes à consacrer quelques heures pour la bibliothèque. Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement.

Rappel d'ouverture :

Mercredi 16H-18H
Samedi 10H30-12H30

Fermeture exceptionnelle :

23 décembre au 04 janvier.

Classe montagne à Chamonix à l'école Victor Hugo

Les classes de CE et CM de l'école (45 enfants) ont bénéficié d'un séjour à Chamonix du 4 au 8 octobre 2010.

Les élèves ont découvert les paysages qui changent avec l'altitude, ils ont pu observer les glaciers et mesurer leur recul spectaculaire. Les animaux de la forêt, de l'alpage et de la haute montagne sont devenus familiers. Ils ont appris le vocabulaire spécifique de la montagne : torrent, chalet, col, aiguille, sommet, pic, épicéa, mélèze...

Les étagements de la végétation, l'interaction des animaux et du milieu, l'adaptation des animaux aux saisons, l'évolution de la vie des hommes dans la vallée de Chamonix sont autant de découvertes qui permettront de construire des connaissances tout au long de l'année.

Cette classe a été financée par la commune, l'Association des amis de l'école publique et les familles.

A l'heure où les images surgissent en direct par l'internet, sur les téléphones, il reste essentiel de voir, de vivre, de s'approcher de la réalité pour comprendre, mémoriser et prendre plaisir à apprendre. Cette classe transplantée a été pour les enfants l'apprentissage de la séparation, mais aussi de la vie en collectivité avec ses règles différentes et ses joies.

La vie au jardin.

Le froid et l'humidité ne sont plus vraiment propices aux grands travaux !

Cependant, à la fin de l'été la classe des PS a récolté les dernières tomates et confectionné de la confiture.

Les élèves de CE1, ont voulu vérifier si le froid avait une incidence sur la croissance des plantes, comme les animateurs leur avaient expliqué à Chamonix. Ils ont monté une expérience pour comparer les semis au froid extérieur et au chaud à l'intérieur de la classe. Les premières observations débutent …

Le jardin, les élèves de la maternelle au CP le vivront aussi au travers d'un spectacle interactif à l'école le mardi 11 janvier 2011 « Pépin dans le jardin » présenté par la compagnie Planète Mômes. Histoire d'un enfant qui va suivre le jardin au fil des saisons et découvrir les animaux qui y vivent. Un spectacle, des chansons pour le plaisir d'apprendre et déjà former les projets pour le printemps !

Billet d'humeur

La note doit-elle disparaître ?

Les résultats des jeunes français aux tests PISA (jeunes de 15 ans tous les 3 ans) seraient mauvais. Chacun y va de son analyse plus ou moins fondée sur des connaissances scientifiques pour remettre en cause ce qui existe. Si les étudiants ne sont pas performants c'est bien sûr la faute de l'école élémentaire ! En particulier à la notation qui stresse les élèves ! Il faudrait remplacer les notes (sur 10, sur 20) par des lettres A, B, C, D, E !!

Rétablissons les faits : la notation n'est plus utilisée que pour quantifier les performances des élèves aux évaluations. Évaluations qui distinguent chaque compétence à acquérir. Ces notes deviennent des scores de réussite indispensables aux professeurs pour situer le niveau des élèves et savoir qui doit bénéficier d'une aide pour acquérir les notions et qui peut enchaîner sur le chapitre suivant.La note, score de réussite, est un indicateur qui permet d'aider l'élève. Elle a l'avantage d'être assez précise : elle est d'ailleurs utilisée dans les évaluations nationales.

Que penser d'un système à 5 lettres fortement imprécis avec des effets de seuil, rendant illisibles les résultats pour les familles ?

Exemple : à 80% de réussite → on obtient un A
de 60 à 80% de réussite → on obtient un B

Que penser des élèves qui ont 81%de réussite (lettre A) et 79% de réussite (lettre B)? Ils ne sont pas dans la même catégorie et pourtant si proches ! La France a le projet de mettre en place un bulletin électronique dès 2011 où n'apparaîtraient que les classifications A,B,C,D,E correspondant à acquis, en cours d'acquisition, … non acquis.

Un tel système aura peut-être l'avantage de « déstresser » les élèves, mais il aura aussi l'inconvénient de ne pas présenter clairement aux familles le niveau réel des élèves. De plus, le test PISA n'est qu'une évaluation qui, semble-t-il, correspond mieux à ce qui est enseigné dans d'autres pays à un niveau donné (notamment en mathématiques).

La France doit aussi se poser la question des réformes utiles qui pourraient être mises en oeuvre, et toujours reportées : sur la simplification de l'orthographe, sur l'écriture des majuscules .... Dégager du temps sur certains enseignements c'est aussi se redonner les moyens de ses ambitions.

Michel THUAULT
Directeur Ecole Victor Hugo

Du côté de l'Amicale des parents d'élèves de l'école Victor Hugo.

Manifestations pour l'année scolaire 2010-2011.

Vendredi 10 décembre 2010 : spectacle de noël à la salle des fêtes.
Vendredi 17 décembre 2010 : goûter de noël pour les enfants.
Samedi 19 février 2011 : Soirée tartiflette, suivie d'une soirée dansante avec D.J.
Vendredi 15 et samedi 16 avril 2011 : bourse aux vêtements.
Fin mars et début avril 2011 : opération brioches vendéennes.
Dimanche 19 juin 2011 : Fête de l'école.

LEBEE Vincent
Président de l'amicale des parents d'élèves de l'école Victor Hugo.

De nouveaux visages à l'école Notre Dame

La rentrée 2010 a vu le renouvellement d'une partie de l'équipe enseignante de l'école. Suite au départ de Sylvie Jouault après 10 ans à la direction, c'est désormais Angélina Pajot ,enseignante en maternelle, qui occupe ce poste. Christine Balavoine est également nouvelle dans l'établissement, elle remplace Anne Coquin et a en charge le cycle 3. Sabrina Rousseau quant à elle entame sa troisième année en cycle 2 à Notre-Dame. Pour cette année le projet retenu par l'équipe est « Ici et là-bas », il s'agira d'amener l'enfant à observer et comprendre le monde dans lequel il vit pour mieux découvrir des espaces lointains. Les élèves de cycle 3 partiront au printemps prochain en classe découverte dans le sud de la Manche où ils iront à la rencontre de la culture amérindienne. Dans le domaine des Arts visuels, l'école est inscrite dans le projet départemental des écoles catholiques « Laissez parler les p'tits papiers ».

Les maisons d'ici

Dans le cadre du projet d'année, les élèves de maternelle ont commencé à observer le milieu qui leur est le plus proche, la maison. Ce fut l'occasion de partir dans le village pour observer différents types d'habitat, des maisons récentes, des maisons de bourg et également des maisons en construction. Pour les plus jeunes, il s'agit aussi de pouvoir se repérer dans l'espace proche.

L'association des parents d'élèves de l'école Notre Dame vous propose cette année encore, de venir participer à un concours de belote. Il aura lieu à la salle des fêtes de Nuillé, le vendredi 28 janvier 2011 à 20h30.

A la découverte de nos paysages

Nous sommes partis découvrir, en septembre, les paysages de Nuillé sur Vicoin : nous avons photographié l'église de Nuillé, le cimetière, le centre aéré, le terrain de tennis, les maisons de certains enfants . Notre appareil fut vite rempli ! En rentrant, nous avons fabriqué un village miniature : nous avons posé sur une grande feuille , des cubes représentant les endroits visités, puis nous avons tracé les routes, les ronds-points et les passages piétons empruntés, pour relier bâtiments et objets.

Nous avons également étudié tous les paysages où nous sommes passés, en observant nos photographies, et surtout un paysage en particulier, que nous avons choisi. Nous avons réalisé, au crayon à papier, un croquis de cette photographie. Par groupe, nous avons ensuite comparé nos croquis, et cherché les plus réussis. Nous avons ainsi appris à repérer la ligne d'horizon, les différents plans de l'image, et les détails qui la composent.

Nous avons aussi classé par thèmes tous les mots auxquels nous faisait penser le paysage choisi : nature, habitants, transports Et avec ces mots, nous avons inventé toute une poésie sur Nuillé. A Nuillé, pas de doute : « le ciel appelle les coccinelles, et la nature sert de décor pour la peinture. »

La classe de CP-CE1
de l'école Notre Dame

A Nuillé

A Nuillé, les fleurs ont peur d'être écrasées.
A Nuillé, les jardinières font l'affaire.
A Nuillé, la peinture recouvre les murs et les voitures
A Nuillé, on enterre les personnes au cimetière.
A Nuillé, les arbres sont à côté du marbre.
A Nuillé, les voitures roulent sur les graviers.
A Nuillé, les pointillés sont dessinés.
A Nuillé, les panneaux sont beaux.
A Nuillé, la croix a des bras.
A Nuillé, l'eau écrit un prénom Matteo.
A Nuillé, il y a des pépés qui font du karaté.
A Nuillé, les maisons font des ponts.
A Nuillé, les personnes handicapés vont au C.A.T.
A Nuillé, les statues ne bougent plus.
A Nuillé, le soleil réveille les abeilles.
A Nuillé, le ciel appelle les coccinelles.
A Nuillé, les collines font du blé.
A Nuillé, les piétons marchent sur le béton.
A Nuillé, la nature fait des murs et sert de peinture.
A Nuillé, les affiches sont colorées.
A Nuillé, les ombres suivent les mémés.

Poème écrit par la classe de CP/CE1 de l'école Notre-Dame.

Cyclo Club

Le cyclo-club de Nuillé s/ Vicoin est un club de cyclotourisme qui compte 10 licenciés ; le club à vu le jour il y a 25 ans. Anniversaire que nous avons fêté comme il se doit avec les licenciés d'hier et d'aujourd'hui en anjou sur les communes de Noyant la Gravoyère et Chenillé-Changé. Les sorties ont lieu le samedi après-midi à 14h et ou le dimanche matin à 9h. Toutes les personnes intéressées par les balades à vélo sont invitées à nous rejoindre pour la saison 2011. Le 5 Juin nous recevrons nos homologues de Nuillé le Jalais (72) pour une journée de détente et d'amitié.

Contact : présidente Chantal Geslot au 02 43 98 09 81
ou trésorier Roger Marchand au 02 43 98 39 25

Tennis de Table

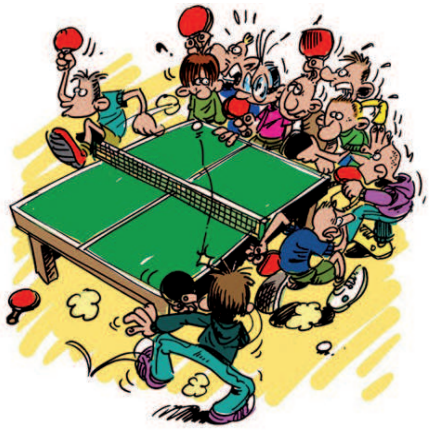

Le tennis de table vous attire ! Venez découvrir un sport que l'on peut pratiquer à tout âge. Le Club de tennis de table de Nuillé-L'Huisserie vous accueille pour les entraînements au complexe sportif de l'Hissuerie : Le Mardi soir pour les adultes et le Mercredi après-midi pour les plus jeunes. Les compétitions se déroulent à Nuillé et à l'Huisserie le vendredi soir selon les niveaux. Vous êtes intéressés ? N'hésitez plus ! Venez faire un essai et rejoindre les équipes actuelles. Pour tous renseignements complémentaires.

Contactez Thierry BOUBET au 02-43-90-28-47
et/ou email : boubet@aliceadsl.fr

Association Nuillé 0-100

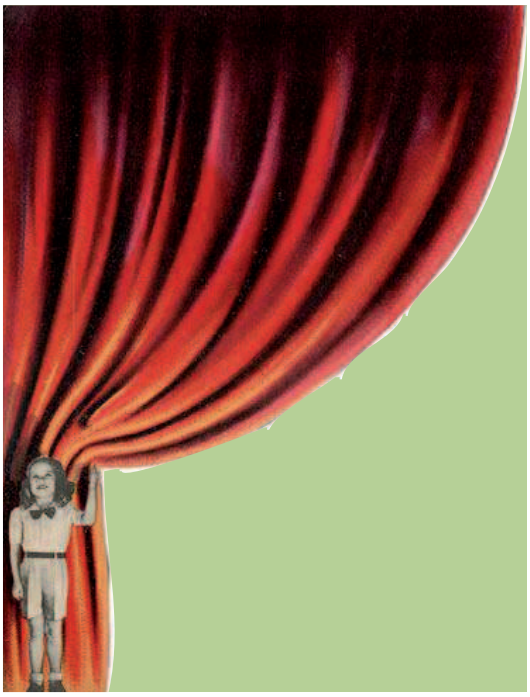

Cette année il y a deux groupes de jeunes à l'atelier théatre. Le 1er comprend 7 enfants de 8 à 10 ans. Ils répètent le mercredi de 11h à 12h à la salle de motricité et vont interpréter « le petit chaperon fou » d'Ann Rocard : un metteur en scène essaie de tourner « le petit chaperon rouge » mais il a affaire à des acteurs incompétents et contestataires. Le 2ème groupe comprend 9 adolescents de 12 à 15 ans qui répètent le mercredi de 17h à 18h30 à la salle de motricité et vont interpréter « les C…Point Point » d'Elisabeth Gentet-Ravasco : un enfant a été légèrement accidenté à la sortie de l'école ; l'affaire sera traitée en direct à la télévision ; les témoins se contredisent et les accusations fusent sur le plateau de télévision. Les spectacles auront lieu en mai.

La chorale compte cette année 13 membres sous la direction de Marc Nicole, elle vient de participer au téléthon début décembre, et chantera ensuite avec l'école de musique de Cossé (date non fixée actuellement). Il est encore temps de vous inscrire ! Des sopranes seraient les bienvenues !

Comité de Jumelage

Août 2010. C'est en minibus que nous avons rallié nos amis de Mittelneufnach , prenant en sens inverse les voies des flux migratoires estivaux. Chaleureusement accueillis, au cours de notre séjour, nous avons découvert un stade flambant neuf, un musée de l'industrie textile témoin d'une activité importante et de renom. Nous avons marché sur les hauteurs de Mittelneufnach. Il y a eu aussi les échanges autour d'une table accompagnés d'une bière, de musique ou de chant choral comme savent si bien les vivre les Bavarois. Bien entendu (der Wörterbuch) le dictionnaire n'était pas loin.

En quelques chiffres :

- 30 666, c'est la capacité d'accueil de la nouvelle arène du football d'Augsbourg : l'Impuls Arena.

- 30 000, c'est le nombre de personnes qui travaillaient dans les filatures d'Augsbourg au début du 20e siècle il y a 100 ans.

- 20, c'est le nombre de stations qui jalonnent un sentier autour de Mittelneufnach et proposent à chaque halte une méditation sur les grandes questions de l'existence. Station 7 : Erbe und Verpflichtung (héritage et engagement) : ces deux mots peuvent être le sujet de bien des réflexions sur ce que nous laisserons à nos descendants, la nature de notre planète, de nos villages, nos systèmes de solidarité… Elle peut également nous engager à méditer l'idée même de notre jumelage.

Ce jumelage qui , depuis 15 ans, nous rend riches de nos rencontres avec nos concitoyens de Nuillé et nos concitoyens européens de Mittelneufnach .Cet été nous étions une vingtaine de 3 à 4 générations à faire vivre cette idée. J'espère que tous en ont rapporté de bons souvenirs.

Billet de sympathie.

Merci à tous ceux qui soutiennent le jumelage notamment en répondant à l'invitation au coq au vin. La soirée accompagnée en musique par l'orchestre ARIAL 61 s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Un grand MERCI aux jeunes qui ont aidé au service : Lorene, Léa, Jade, Gabrielle, Agnès. Agenda. Assemblée générale : vendredi 25 mars 2011.

Séjour de nos amis allemands : jeudi 25 août au lundi 29 août 2011.

Pour le comité, D.Dupé.

Contact :

D. Dupé, au 02 43 98 34 15.

Troupe du tournesol

Après le beau succès de « Darling Chérie » de Marc Camoletti début 2010, les acteurs ont repris le chemin des répétitions afin de préparer la nouvelle pièce : « Espèce menacées » de Ray Cooney, (adaptation française de Michel Blanc et Gérard Jugnot). Cet écrivain et acteur britannique né à Londres le 30 mai 1932 est consideré comme un des plus grands dramaturges contemporain. Nous avons déjà joué plusieurs des ses oeuvres : « Panique au Plazza, Impair et père et c'est encore mieux l'après-midi ».

Les séances 2011

Samedi 5 Mars à 20h30
Samedi 12 Mars à 20h30
Dimanche 13 Mars à 14h30
Samedi 19 Mars à 20h30
Dimanche 20 Mars à 14h30

Concert de Guitares Classiques

Quelques amis musiciens organisent pour votre plaisir un concert de Guitares Classiques dans l'église de Nuillé le lundi 20 décembre à 18 heures. Il s'agit de chants de Noël traditionnels, genre « Gospel » et de type Anglo-Américain.

L'entrée est gratuite mais on peut apporter quelques chocolats à partager en toute convivialité.

Nouvellement à votre service

SARL CHAPELIERE - VIELLEPEAU
CHAUFFAGE-SANITAIRE
ENTRETIEN-DEPANNAGE
RAMONAGE
16 Rue d'Anjou - 53970 NUILLE SUR VICOIN
02 43 56 73 92
Port : 06 07 32 34 42

i maison
Agence immobilière
Jean Besnard
06 31 80 59 08
16 rue de Lancheneil
53970 NUILLE SUR VICOIN
www.imaison.info

A+ Prop' Services
Particuliers
Industriels
Entretien locaux
Espaces verts
Travaux ménagers
Service à la personne
Le tertre de la Jarreté
53970 NUILLE SUR VICOIN
☎ 02 43 49 07 83

JASLIER
JRNO
Peinture-Décoration
Revets sols et murs
Effet de matière
Meubles peints
Int et ext
53970 NUILLE SUR VICOIN
☎ 02 43 90 70 55

« Don d'organes, Donneur ou pas, je sais pour mes proches, ils savent pour moi »

Le don d'organes, de sang, de plaquettes, de plasma, de sang de cordon et de moelle osseuse a été choisi comme thème de la «Grande Cause Nationale 2009» par décret à l'Assemblée Nationale.En 2010, la révision de la loi de bioéthique, des interventions chirurgicales réussies mettent le sujet de la greffe et donc du don d'organes au cœur de l'actualité.

FRANCE ADOT 53 se mobilise pour sensibiliser les Mayennais à cette question du don d'organes et de tissus [dont la moëlle osseuse]. En effet, malgré les efforts et l'engagement de la société civile, les besoins non couverts demeurent préoccupants (*).

Le 1er avril 2011, 20h00, Salle des Ondines à CHANGE, FRANCE ADOT 53 organise une conférence-débat sur la greffe de visage avec l'intervention du Professeur Sylvie TESTELIN, qui a participé avec le Professeur DEVAUCHELLE à la première greffe partielle de visage en 2005 à AMIENS . Trop souvent, ne sachant pas si leur proche décédé aurait souhaité un don d'organes, un tiers des parents des donneurs potentiels refusent le prélèvement.

Pour cette raison, il est important d'informer ses proches de son souhait en cas de décès. Il est encore mieux de porter sur soi une carte de donneur d'organes et/ou d'être inscrit sur le registre national des donneurs de moelle osseuse. Après avoir demandé leur carte, 74% des porteurs ont reparlé du don d'organes en famille, 53% entre amis, et 29% entre collègues de travail. Le port de la carte libère donc véritablement la parole.

Pour répondre à vos questions, obtenir de la documentation, un formulaire Moëlle osseuse, une carte de donneur :

FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL cedex
02.43.90.68.10 – franceadot53@orange.fr – www.france-adot.org
(*)Chiffres 2009 :
14 392 malades en attente de greffe
4580 ont bénéficié d'une greffe
280 décès faute de greffon
Besoin de 10000 nouveaux donneurs de moelle osseuse par an, en France.

1779-2009: vous avez dit "épidémie" ?

L'année dernière, le virus H1N1 et la pandémie grippale ont mobilisé les politiques, les autorités sanitaires,les fonds publics et les médias... Ce fut finalement en pure perte. Nos ancêtres furent souvent aux prises avec des épidémies bien plus meurtrières...

Les épidémies ont sévi à des degrés divers tout au long de l'Ancien Régime, « dans le cadre de l'indissociable triptyque disette-épidémie-crise économique. La sous-alimentation crée un état de moindre résistance qui ouvre la porte à l'invasion épidémique. » Le XIXè siècle a surtout été affecté par le choléra. Cette dernière maladie, apparue en Mayenne en 1832, n'a pas affecté la population de Nuillé, la courbe des décès restant assez linéaire pendant tout le siècle. D'ailleurs la Mayenne fut elle-même beaucoup moins touchée que d'autres régions comme les départements d'Ile de France et du nord.

On peut recenser à partir de l'étude des registres paroissiaux tenus depuis 1594 jusqu'à la Révolution essentiellement six pics « mortifères » dûs aux épidémies:

Au XVIIè siècle: les années 1616, 1639-1640.

L'an de grâce 1616 voit dans la paroisse de Nuillé 69 inhumations alors que la moyenne décennale est d'environ 10 sépultures par an.

1639 enregistre 52 décès; 1640 voit 33 nuilléens disparaître, la plupart identifiés par le desservant ecclésiastique comme morts de la peste et de la dysenterie alors que la moyenne décennale des enterrements est de 16 par an. Le registre paroissial témoigne à cet égard de l'imprécision du diagnostic: on avait tendance à appeler « peste » toute maladie contagieuse... Sont adoptées pendant cette période des mesures de prophylaxie élémentaire comme l'inhumation sur place:

11 août 1639
La nommée La Pringaude retournant de Quelaines le lendemain de la Saint Laurent mourut de peste dans une pièce de la Suhardière et y fut enterrée.

31 octobre 1639
Mathurin Boulay mort de peste en ce temps fut enterré en son jardin à la Mitry.

31 octobre 1639
Jean Foucher sa femme et ses enfants morts de peste au lieu de la Lande près Montchevrier ont été enterrés au grand cimetière.

7 décembre 1639
Monsieur François Labbé, prêtre sacriste de Nuillé, mort de peste enterré au petit cimetière la nuit d'entre le 8 et 9 décembre.

Novembre 1639
Gilles Bonhomme mort de dyssenterie. Deux de ses enfants peu après.

13 décembre 1639
La fille d'Etienne Féan, morte de dyssenterie.

Au XVIIIè siècle: les années 1707, 1710, 1741-1742 et la grande épidémie de 1779.

1707 et 1710. On constate en relevant les registres de la paroisse 102 décès l'an 1707 et 95 inhumations en 1710. La région du Bas-Maine a dû en effet affronter à ces dates une double épidémie de pourpre et de dysenterie. F.Lebrun a souligné la concomitance des épidémies avec les disettes de cette période, en particulier celle due au grand hiver de 1709. Pour celle de 1707, la dysenterie bacillaire, à forme aiguë, paraît bien identifiée: « les malades d'abord qu'ilz estoient attaquez de cette maladie pestilentieuse ne duroient que deux à trois jours et faisoient d'horribles cris par les maux qu'ils souffroient jusqu'à rendre les boyaux par le fondement. » Les enfants de Nuillé payèrent un lourd tribu à cette épidémie de 1707: la moitié des décès touchent des enfants d'un jour à 16 ans (47 contre 52 adultes, dont 21 de 60 ans et plus). En 1710, il est possible qu'une grande partie des disparitions soit due à l'épidémie de « fièvres malignes » qui sévit cette année-là en Anjou et dans le Bas-Maine, c'est-à-dire presque sûrement la typhoïde.

1741-1742. La paroisse de Nuillé connaît une surmortalité mise en évidence par la courbe décennale des inhumations: 60 enterrements en 1741; 80 l'année suivante. Ces épidémies ont été précédées d'années de mauvaises récoltes et donc de fragilisation de la population. La région est frappée au printemps de 1740 par une épidémie de forme pulmonaire. Le doyen de la Faculté de Médecine d'Angers adresse alors à l'Intendant de la Généralité de Tours, un mémoire sur la maladie qui semble être « une suite du grand froid » et « a toujours attaqué la poitrine et a eu tantost les signes d'une véritable péripneumonie, tantost celui d'une pleurésie qui dégénéroit en peripneumonie. » Douleurs dans les côtes, maux de tête, nausées fréquentes, sueurs, crachats purulents, déjections bilieuses...tels sont les principaux symptômes observés. Les divers témoignages recoupés permettent de conclure à une épidémie de grippe pulmonaire qu'on soignait à l'époque sans grand résultat avec les inévitables saignées, les lavements émollients, l'émétique, les vésicatoires, les sangsues, les cataplasmes et surtout les purgatifs. La surmortalité à Nuillé est mise en évidence au printemps de 1741 et surtout au cours de l'hiver 1742-1743: 50 inhumations de novembre 1742 à février 1743, soit sur quatre mois 45 % des décès des deux années réunies.

La grande épidémie de 1779

La paroisse de Nuillé a subi, comme partout dans le Bas-Maine, en 1779 une épouvantable épidémie qui fit des ravages dans la population. En l'espace de trois mois, de septembre à novembre, la population perdit 237 personnes, dont 147 pour le seul mois de septembre.

En considérant que la population de l'époque devait se situer aux alentours de 1400 habitants (le curé a recensé 1100 à 1200 communions en 1778), on peut estimer, tenant compte aussi des 50 baptêmes de cette année 1779, que la paroisse nuilléenne perdit, cette année tragique, aux environs de 20 % de ses habitants. Les jeunes de moins de vingt ans et les tout-petits payèrent le plus lourd tribu de cette catastrophe. La mortalité d'août à décembre peut être classée, par tranche d'âge, comme suit:

Moins de 5 ans	61 inhumations	22,18%	
De 5 à 8 ans	38 inhumations	13,80%	52,72%
De 10 à 19 ans	46 inhumations	16,70%	
De 20 à 59 ans	101 inhumations	36,72%	
Plus de 60 ans	29 inhumations	10,54%	

La paroisse de Nuillé fut frappée comme toute la région, comme même une grande partie du royaume de France et de l'Europe. On constate dans les paroisses voisines les mêmes hécatombes: 136 décès à Montigné alors que les registres de sépulture ne compte généralement qu'une trentaine d'inhumations dans la décennie. À Quelaines, 12% de la population périt (172 décès). L'épidémie s'est sans doute propagée en venant de l'ouest: La Guerche, Cuillé, Gastines avaient été touchés dès 1778. Mais il est impossible de la suivre, tant elle avait un effet foudroyant. À preuve, la propagation constatée à partir du registre des sépultures de Nuillé: 4 inhumations en mai; 10 en juillet; 26 en août; 147 en septembre; 75 en octobre; 15 en novembre; 8 en décembre. Les enterrements se succédaient pratiquement tous les jours dans le cimetière qui entourait alors l'église; en septembre il y eut pratiquement une moyenne de 4 cérémonies funèbres par jour avec des fréquences allant jusqu'à 9 inhumations dans la même journée (10 et 27 septembre 1779).

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés » dit le fabuliste La Fontaine. La maladie frappait en effet petits et grands de ce monde: le 27 septembre est enterré à Marthebise « le corps de Messire Charles Philippe Camille comte de Préaux, âgé de deux ans, aîné de Messire Charles de Préaux chevalier, mestre de camp, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis. » Des familles sont décimées: Julien et Jeanne Fléchais, laboureurs à la Suhardière, perdent leur dernier fils Louis, 16 ans, le 17 septembre 1779 puis leur dernière fille Renée, 12 ans, le 21 suivant et sont emportés eux-mêmes tous les deux par la maladie le 27 du même mois. Ils sont inhumés ensemble le même jour. Pourtant leur descendance ne s'éteint pas car de leur mariage le 24 janvier 1741, ils avaient eu en tout onze enfants. Avant l'épidémie, ils en avaient perdu déjà prématurément trois mais Julien, André, René, Jeanne, Julienne, Jean survivront à leur parents.

On sait, d'après les observations faites à l'époque, que cette épidémie fut une dysenterie qui donnait les symptômes suivants: « forte fièvre, très vives douleurs au bas-ventre, déjections sanguinolentes, épreintes continuelles et envie d'uriner ». Il s'agissait d'une dysenterie bacillaire.

Cette maladie était aggravée, sinon provoquée, par la situation économique générale; elle frappait les populations les plus pauvres de la province: le Craonnais, les Mauges...L'expansion de l'épidémie correspond aux années 1768-1772 qui furent des années de disette.Que pouvait-on faire, en l'état de la médecine d'alors ? « Face à cette véritable pathologie de la misère, les médecins dépensent souvent davantage en bouillons et aliments pour les convalescents qu'en médicaments pour les malades...Ils savent par expérience que des distributions de viande, de pain blanc, voire de couvertures et d'habits faites judicieusement pendant quelques semaines, pourront littéralement sauver de la mort telle famille, tel village. »

Pour le reste, la thérapeutique n'avait pas fait de grands progrès au cours du siècle: purgatifs, saignées et l'ipécacuana restaient les faibles parades tentant d'endiguer une forme de dysenterie aussi virulente.

Le pouvoir royal, et en l'occurence l'Intendant de la Généralité, organisa l'aide et la charité. Le cahier de doléances de la paroisse de Nuillé rédigé en 1789 rappelait, dix ans plus tard, à l'aube de la Révolution, quelle avait été l'importance de la charité des Seigneurs et du curé dans cette épreuve: « C'est à la générosité de nos Seigneurs et Curé que nous devons les secours qui nous furent accordés lors de l'épidémie de 1779, au traitement de laquelle se dévouèrent, à épuiser leur santé, deux médecins de Laval MM. Lasnier et Choquet, sans avoir exigé un sol de leurs pénibles travaux; c'est aux frais de nos Seigneurs et curé que les malades et convalescens ont reçu tous les soulagemens possibles, comme c'est à leur désinteressement que nous devons les 1200 livres de gratifications qui nous furent accordés. »

Il restait le secours de la religion...Le Bon Dieu et ses saints protecteurs... Nul doute que le retable de Saint Sébastien, à l'église paroissiale, ne reçut nombre supplications, voeux et cierges dans ces années fatales. Saint Sébastien était considéré comme un bouclier contre la peste et par extension contre toutes les maladies infectieuses. Martyr sous Dioclétien, Sébastien, commandant de la garde prétorienne, fut ligoté à un tronc et « sagitté », transpercé de flèches, mais il fut soigné et guéri par Sainte Irène. L'atteinte de flèches, qui ne tuent pas leur cible, symbolisait ainsi la victoire sur la maladie considérée comme une agression externe, une atteinte extérieure meurtrière. Saint Sébastien est un des saints les plus répandus dans les églises et rétables du Maine, et même d'Europe...L'église Saint Jean de notre commune jumelée, Mittelneufnach, en possède également une statue baroque, également du côté droit du sanctuaire.

Sources: Les hommes et la mort en Anjou au XVIIe et XVIIIè siècles F.Lebrun -Flammarion Sciences 1975

Dominique DELAUNAY

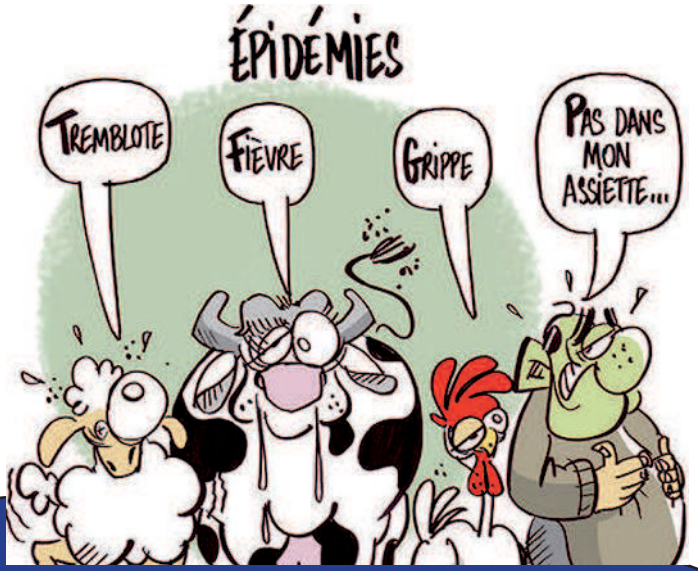

L'équilibre écologique local.

Alors que nos campagnes subissent des dégâts par des déprédateurs connus (Rongeurs Aquatiques Nuisibles, Renards, Taupes, Corvidés, Pigeons…), de nouveaux organismes viennent concurrencer notre faune locale et perturber l'équilibre écologique local.

Le Frelon Asiatique

A l'heure actuelle, un nid a été détruit à Arquenay et des individus ont été détectés à Mée. Seul, le frelon asiatique n'est pas plus agressif que le « notre », mais on a pu répertorier des attaques collectives à l'approche de ses nids. La vitesse du dard étant plus rapide, il peut transpercer plus facilement nos vêtements et même les combinaisons de pompiers. La FDGDON 53 dispose pour intervenir en sécurité, d'une combinaison « frelon asiatique ». Le frelon asiatique se nourrit de pollinisateurs (il y trouve une source de protéines). Sont nombreuses notamment ses attaques sur les abeilles. Pour illustration des dégâts : 5 frelons asiatiques devant une ruche provoque très rapidement la fin de la ruche car les abeilles délaissent leurs activités au profit de la défense de la ruche, elles ne produisent plus de miel et ne se nourrissent plus, elles ne s'occupent plus de leurs larves, la ruche est affaiblie et plus sensible aux maladies qui s'installent… En Asie, les abeilles arrivent à se défendre. Mais face à ce nouvel arrivant, celles de nos régions ne trouvent pas de stratégie efficace pour s'en prémunir. Et pour l'environnement, quelles sont les menaces? Au vu de sa récente implantation, des études ont été menées, mais il faudrait plus de recul pour pouvoir prouver certaines craintes. Car une question se pose malgré tout : face à cet insecte, qu'adviendra t-il du processus naturel de la pollinisation ? Quels sont les risques à terme sur la biodiversité et notre environnement ?

L'Ambroisie

Les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives, vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre. Le diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente, ainsi que dans les zones où le vent est capable de transporter du pollen (jusqu'à 100 km de rayon !). Bien implantée en Rhône-Alpes, 12 % de la population est allergique, entrainant des dépenses colossales pour la santé publique. Sa faible exigence, sa bonne résistance à la sécheresse et sa rusticité font qu'elle colonise rapidement zones cultivées et non cultivées. L'augmentation des présences isolées, dans des régions non envahies par l'ambroisie, s'explique souvent par l'apport de graines dans des sacs de semences (tournesol) ou nourriture pour oiseaux. Depuis 2009, son existence a été décelée, en Sarthe, à moins de 10 km de nos limites départementales.

Dernière minute

Téléthon
3 & 4 Décembre 2010

La météo à perturbé les premières manifestations de Vendredi 3 décembre. La Chorale de Nuillé et le groupe « Music Avenir » ont magnifiquement animé la soirée à la salle des fêtes devant un public clairsemé. Heureusement et grâce au radoucissement la vente des 11 000 roses s'est déroulée de manière satisfaisante. La commune d'Ahuillé village flash cette année, s'est fortement mobilisée. Le résultat sur l'ensemble des communes associées dépasse 1 200,00€.

Bravo à tous les participants

Sapins de Noël

Si vous avez acheté des sapins avec racines pour décorer vos maisons et que les fêtes passées, vous ne savez pas quoi en faire, la commune peut les récuperer et les replanter.

Contactez la mairie (02.43.98.39.22)

La Gabare
Bulletin municipal de Nuillé sur Vicoin

Editeur :
Commune de Nuillé sur Vicoin

Directeur de la publication :
Le Maire, Michel DESPREZ

Equipe de publication :
Valérie RAIMBAULT,
Richard BESNEUX,
Paul FOLLIOT.

Maquette, mise en page :
Jacky HERRAULT

Impression :
Secrétariat de Mairie

Tirage : 600 exemplaires